

COLONIES	HOPITAUX	Infirmiers chefs de 1 ^{re} classe	Infirmiers chefs de 2 ^e classe	Infirmiers-majors de 1 ^{re} classe	Infirmiers majors de 2 ^e classe	Infirmiers ordinaires de 1 ^{re} classe	Infirmiers ordinaires de 2 ^e classe ou stagiaires	Gens de service concierges, hommes de peine, etc.	Cuisiniers	Aides de cuisine	Blanchisseuses, lingères, etc.	TOTAUX	
												par hôpital	par colonie
Martinique..	Fort-de-France..	»	4	»	1	3	5	7	2	1	»	20	28
	Saint-Pierre....	»	»	»	»	4	2	3	1	1	»	8	
Guadeloupe..	Basse-Terre....	»	4	»	»	»	2	5	1	»	2	11	38
	Pointe-à-Pitre..	»	»	»	1	»	2	3	1	»	3	10	
	Camp Jacob.....	»	»	»	4	»	3	3	1	»	4	12	
Réunion.....	Saint-Denis.....	»	4	2	2	»	2	2	4	»	»	5	53
	Salazie.....	»	»	»	1	»	4	8	3	»	9	41	
Guyane.....	»	4	1	»	»	3	3	1	1	3	12	37
	Saint-Louis.....	4	»	4	2	4	15	22	3	»	»	37	
Sénégal.....	Dakar.....	»	»	»	1	2	2	1	1	1	1	9	65
	Gorée.....	»	»	»	2	2	4	6	1	»	»	15	
Soudan français.	»	1	2	3	4	2	4	»	»	»	10	40
Saint-Pierre et Miquelon.	»	»	»	2	2	4	»	»	»	»	5	5
Diego-Suarez..	»	1	2	1	6	40	1	1	»	»	22	22
Tahiti.....	»	1	2	»	»	8	»	»	»	»	11	41
Nouvelle-Calédonie.	»	4	1	2	4	6	45	2	1	»	32	32
	(Saïgon.....)	4	4	4	6	12	20	57	2	4	16	120	
Cochinchine et Cambodge	Mytho.....	»	4	»	2	1	2	9	1	1	2	17	440
	Pnum-Penh....	»	»	»	1	1	4	5	»	»	»	8	
	Chaudoc.....	»	»	»	4	4	4	»	»	»	»	2	
	Tay-Ninh.....	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	4	
Annam et Tonkin (1).	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
Obock.....	»	1	2	»	»	3	1	»	»	»	7	7
Totaux.....		2	5	15	31	38	107	185	25	9	40	457	457

(1) Le cadre des infirmiers et gens de service employés en Annam et au Tonkin sera fixé ultérieurement.

Je vous indiquerai prochainement les noms des infirmiers de la 1^{re} catégorie que j'aurai commissionnés, conformément au décret organique du 14 février 1889.

Quant à ceux de la 2^e catégorie, j'ai l'honneur de vous prier de prescrire les mesures nécessaires pour que l'effectif en soit ramené aux chiffres fixés par le tableau ci-dessus.

De même, les manœuvres, gens de service, sacristains, enfants de chœur, etc., etc., non prévus, devront être licenciés immédiatement.